

Mr HABIEB EL MAHDI- Commissaire Aux Comptes

Agrément N° : 3920 du 23/12/2010, N° d'inscription au Tableau **CNCC: 1671** du 27/03/2016

Adresse : 01 Colonel Amirouche Bordj El kiffane BEZ/ Alger

Tel : + 213 (0) 549 415 187 Courrier : habieb.elmahdi@hotmail.com

RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS AU 30 NOVEMBRE 2019

SARL DERWENT SAND

Au Capital Social de **41 267 100.00 DA**

Siège social : lot Mohamed Boudiaf villa 172 Ouled Fayet
Alger- Algérie.

Juin 2020



Mr HABIEB EL MAHDI- Commissaire Aux Comptes
Agrément N° : 3920 du 23/12/2010, N° d'inscription au Tableau **CNCC : 1671** du 27/03/2016

Mandaté et agissant en qualité de
Commissaire Aux Comptes
de la Société **SARL DERWENT SAND**

Alger le, 22/06/2020

A Monsieur le Président,
A Messieurs les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire
de la Société DERWENT SAND SARL

Objet : Commissariat aux Comptes – Exercice 2019

Monsieur le Président,
Messieurs les membres de l'Assemblée,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale du **14 octobre 2014**, et conformément aux dispositions du code de commerce et la loi **N°10-01** du **29/06/2010** relative aux professions d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé et du décret exécutif **N°11-202** du **26/05/2011** fixant les normes des rapports du commissaire aux comptes, les modalités et délais de leur transmission, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de commissariat aux comptes sur les états financiers de votre entreprise pour l'exercice clos au **31/12/2019**.

Ce rapport, qui consigne les résultats de notre mission, est composé des parties suivantes :

Partie I - Le rapport de certification des comptes;

Partie II - Les rapports spéciaux prévus par le code de commerce et la réglementation en vigueur ;

Demeurant à votre disposition, pour toute information que vous pourriez solliciter sur le contenu de ce rapport, nous vous prions de croire, Messieurs, en l'expression de notre parfaite considération.

Mr HABIEB EL MAHDI
Commissaire Aux Comptes



Sommaire

Partie I-RAPPORT GENERAL.....	4
Partie II-RAPPORTS SPECIAUX.....	7
ANNEXES.....	14
Partie III-RAPPORTS TECHNIQUES.....	18

Partie I-

RAPPORT GENERAL

(RAPPORT DE CERTIFICATION DES COMPTES)

Mandaté et agissant en qualité de
Commissaire Aux Comptes
de la Société **SARL DERWENT SAND**

Alger le, 22/06/2020

A Monsieur le Président,
A Messieurs les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire
de la Société **DERWENT SAND SARL**

Objet : Rapport de certification des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019

Rappel de la mission :

Monsieur,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous rendre compte des résultats de nos travaux.
Les comptes annuels de l'Exercice 2019 ont été établis et arrêtés par la gérance de la société.

Compte rendu de contrôle et opinion sur les comptes annuels :

Nous avons procédé à l'examen des comptes de la société **DERWENT SAND SARL** concernant la période allant du **01 janvier 2019** au **30 DECEMBRE 2019**.

Les comptes sociaux sont présentés en conformité avec les dispositions du SCF et les règles d'évaluation et de présentation n'ont pas connu un changement par rapport à l'exercice précédent.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir **l'assurance raisonnable** que les comptes annuels ne **comportent pas d'anomalies significatives**.

Dans le cadre des travaux de contrôle, nous avons effectué les vérifications d'audit que nous avons jugé utiles. Ainsi, nous avons examiné les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes, d'une part, les principes comptables suivis et la méthode de présentation des comptes définitifs, d'autre part.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des informations données dans le **rapport de gestion** du gérant et dans les documents adressés aux propriétaires sur la situation financière avec les comptes annuels arrêtés au 31/12/2019.

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été arrêtés avec :

- Un total net du bilan de.....319 018 195.14 DA
- Un résultat net déficitaire.....-181 983 644.71 DA

Opinion sur les comptes :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Algérie; ces normes requièrent la mise en œuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous émettons des réserves sur les points suivants :

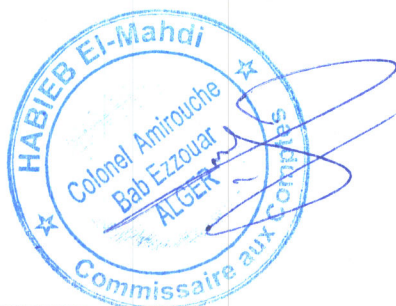
✓ La société a consommé plus de 3/4 de son capital ceci impacte directement le **principe de continuité d'exploitation** de l'entreprise. Cette dernière doit se conformer à la réglementation en vigueur, notamment l'article **589** du code du commerce. **Les actionnaires de la société, Green ray Holdings Limited, avaient injecté un fond dans le compte de la Sarl Derwent pour un montant de 2 002 625,00 USD le 27 décembre 2019 et le même montant a été crédité en DZD auprès de la banque ABC d'Alger le 06 janvier 2020.**

✓ Prendre en charge les autres remarques mentionnées dans le rapport technique.

Formulation de l'opinion

Sous ces réserves nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Algériens et la réglementation en vigueur réguliers et sincères.

Mr HABIEB EL MAHDI
Commissaire Aux Comptes



Partie II-

RAPPORTS SPECIAUX

Mandaté et agissant en qualité de
Commissaire Aux Comptes
de la Société **SARL DERWENT SAND**

Alger le, 22/06/2020

A Monsieur le Président,
A Messieurs les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire
de la Société DERWENT SAND SARL

Objet : Rapport spécial sur les conventions règlementées.

Réf : (Article 628 du décret législatif N° 93-08 du 25/04/1993, modifiant et complétant l'ordonnance N° 75-59 du 26 septembre 1975 portant code de commerce et l'article 25 de la loi N°10-01 du 29/06/2010 et l'article 2 du Décret exécutif N°11-202 du 26/05/2011).

Messieurs,

En application des dispositions citées en référence, nous avons l'honneur de vous informer, que lors de nos contrôles, nous n'avons pas eu connaissance de conventions visées audit article. Le gérant de l'entreprise ne nous a signalé, pour sa part, aucune convention qui rentre dans ce cadre.

Mr HABIEB EL MAHDI
Commissaire Aux Comptes



Mr HABIEB EL MAHDI- Commissaire Aux Comptes
Agrément N° : 3920 du 23/12/2010, N° d'inscription au Tableau **CNCC** : 1671 du 27/03/2016

Mandaté et agissant en qualité de
Commissaire Aux Comptes
de la Société **SARL DERWENT SAND**

Alger le, 22/06/2020

A Monsieur le Président,
A Messieurs les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire
de la Société **DERWENT SAND SARL**

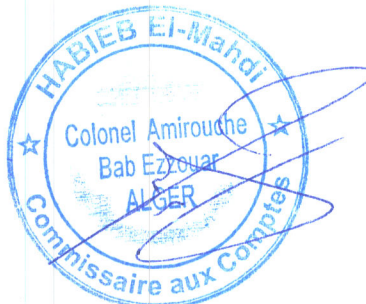
Objet : Normes sur les procédures de contrôle interne

Réf : (Décret exécutif n°11-202 du 26 Mai 2011, fixant les normes des rapports du commissaire aux comptes et les délais de leur transmission)

En application des dispositions citées en référence, nous donnons ci-après nos appréciations sur le dispositif du contrôle interne mis en place par la Société :

Nous avons constaté l'absence des procédures écrites au sein de la société SARL Derwent .

Mr HABIEB EL MAHDI
Commissaire Aux Comptes



Mr HABIEB EL MAHDI- Commissaire Aux Comptes
Agrément N° : 3920 du 23/12/2010, N° d'inscription au Tableau CNCC : 1671 du 27/03/2016

Mandaté et agissant en qualité de
Commissaire Aux Comptes
de la Société **SARL DERWENT SAND**

Alger le, 22/06/2020

A Monsieur le Président,
A Messieurs les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire
de la Société **DERWENT SAND SARL**

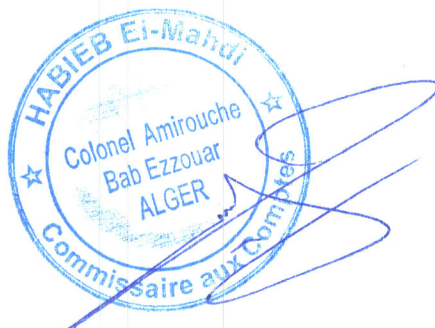
Objet : Rapport spécial sur la rémunération et sur les avantages en numéraires et en nature octroyés aux cinq principaux cadres de la société.

Réf : (Article 680-3° et 819-D du décret législatif n°93-08 du 25 Avril 1993 modifiant et complétant l'ordonnance 75-59 du 26 Décembre 1975 portant Code de Commerce, article 25 de la loi N°10-01 du 29/06/2010 et l'article 2 du Décret exécutif N°11-202 du 26/05/2011)

En application des dispositions citées en référence, nous portons à la connaissance des associés les informations suivantes relatives à la rémunération des personnes citées en objet :

Nous certifions tel qu'il en résulte de nos contrôles que la société n'a pas versé aucune rémunération ni salaire pendant l'exercice 2019

Mr HABIEB EL MAHDI
Commissaire Aux Compte



Mr HABIEB EL MAHDI- Commissaire Aux Comptes
Agrément N° : 3920 du 23/12/2010, N° d'inscription au Tableau **CNCC** : 1671 du 27/03/2016

Mandaté et agissant en qualité de
Commissaire Aux Comptes
de la Société **SARL DERWENT SAND**

Alger le, 22/06/2020

A Monsieur le Président,
A Messieurs les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire
de la Société **DERWENT SAND SARL**

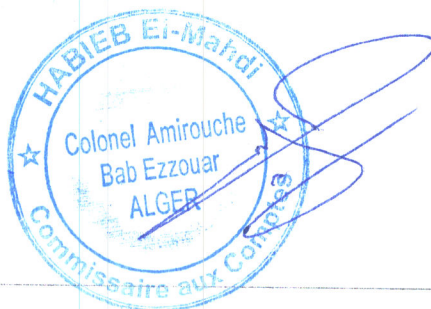
Objet : Informations spécifiques – Résultats des cinq derniers exercices et du résultat par part sociale ;

Réf : (Article 585-alinéa 2 du code de commerce, article 25 de la loi N°10-01 du 29/06/2010 et l'article 2 du décret exécutif N°11-202 du 26/05/2011)

En application des dispositions citées en référence, nous donnons ci-après les résultats de la société pour les cinq (05) derniers exercices :

Année	Résultat Brut	Impôts / Bénéfice	Résultat Net	Nbre / Part sociale	Résultat/Part sociale
2015	-675 751 341	10 000	-675 741 341	26 650	-25 356
2016	-244 426 884.74	10 000	-244 436 884.74	18 156	-13 463,15
2017	-41 453 744.57	10 000	-41 463 744.57	18 156	-2 283,75
2018	-228 026 452	10 000	-228 036 452	18 156	12 559,83
2019	-181 983 644.71	0.00	-181 983 644,71	18 156	10 023,33

Mr **HABIEB EL MAHDI**
Commissaire Aux Comptes



Mandaté et agissant en qualité de
Commissaire Aux Comptes
de la Société **SARL DERWENT SAND**

Alger le, 02/05/2020

A Monsieur le Président,
A Messieurs les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire
de la Société **DERWENT SAND SARL**

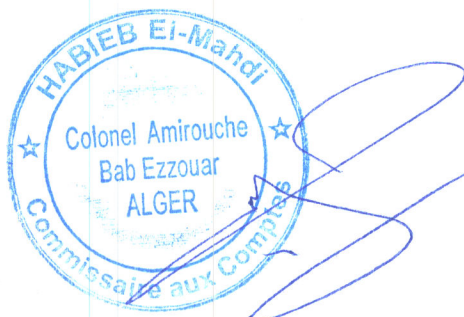
Objet : Rapport spécial sur les prises de participations et sur les filiales de la SARL DERWENT

Réf : (Article 2 du Décret exécutif N°11-202 du 26/05/2011 et l'article 5 du Décret exécutif N°06-354 du 09/10/2006)

En application des dispositions citées en référence, nous portons à la connaissance des associés que nous n'avons relevé, à travers l'examen des comptes **2019** de la société, aucune prise de participation dans le capital social d'autres sociétés, et le gérant de son côté ne nous a signalé aucune action dans ce domaine.

Par ailleurs, la société ne dispose d'aucune filiale.

Mr HABIEB EL MAHDI
Commissaire Aux Comptes



Mandaté et agissant en qualité de
Commissaire Aux Comptes
de la **Société SARL DERWENT SAND**

Alger le, 22/06/2020

A Monsieur le Président,
A Messieurs les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire
de la Société DERWENT SAND SARL

Objet : Rapport spécial sur la continuité d'activité

Réf : Article **589** du décret législatif N° **93-08** du **25/04/1993**, modifiant et complétant l'ordonnance N° **75-59** du **26** septembre **1975** portant code de commerce et l'article **2** du Décret exécutif N° **11-202** du **26/05/2011** et l'article **5** du Décret exécutif N° **06-354** du **09/10/2006**)

Messieurs,

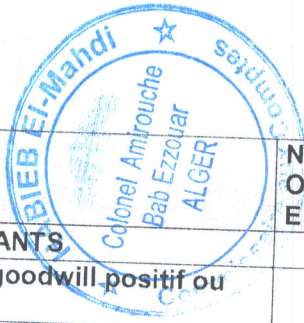
Nous vous informons que les déficits enregistrés jusqu'au **31/12/2019** ont dépassé les $\frac{3}{4}$ du capital social, de ce fait l'entreprise doit se conformer aux dispositions de l'article **589** du code de commerce qui stipule : «**En cas de perte des trois-quarts du capital social, les gérants sont tenus de consulter les associés à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société. La décision des associés est dans tous les cas, publiée dans un journal habilité à recevoir les annonces légales de la wilaya du siège social déposée au greffe du tribunal du lieu de ce siège et inscrite au registre du commerce. À défaut, par les gérants, de consulter les associés comme dans le cas où ceux-ci n'auraient pu délibérer régulièrement, tout intéressé peut demander la dissolution de la société devant les tribunaux.**».

Les actionnaires de la société, Green ray Holdings Limited, avaient injecté les fonds dans le compte de la Sarl Derwent pour un montant en USD 2 002 625,00 le 27 décembre 2019 et le même montant a été crédité en DZD auprès de la banque ABC d'Alger le 06 janvier 2020.

Mr **HABIEB EL MAHDI**
Commissaire Aux Comptes



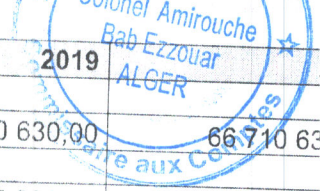
ANNEXES



BILAN (ACTIF)

LIBELLE	NOTE	BRUT	AMO/PROV	NET 2019	NET 2018
ACTIFS NON COURANTS					
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif					
Immobilisations incorporelles		236 000,00	143 683,46	92 316,54	111 416,58
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Bâtiments					
Autres immobilisations corporelles		2 190 337,75	2 067 009,91	123 327,84	197 601,82
Immobilisations en concession					
Immobilisations encours					
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants		3 082 842,02		3 082 842,02	3 082 842,02
Impôts différés actif		85 200,00		85 200,00	85 200,00
TOTAL ACTIF NON COURANT		5 594 379,77	2 210 693,37	3 383 686,40	3 477 060,42
ACTIF COURANT					
Stocks et encours					
Créances et emplois assimilés					56 100,00
Clients		308 418 789,16	282 247 680,01	26 171 109,15	88 901 109,15
Autres débiteurs		50 390 902,10		50 390 902,10	46 240 836,66
Impôts et assimilés		29 300,00		29 300,00	143 541 654,14
Autres créances et emplois assimilés					
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie		239 043 197,49		239 043 197,49	-12 894,72
TOTAL ACTIF COURANT		597 882 188,75	282 247 680,01	315 634 508,74	278 726 805,23
TOTAL GENERAL ACTIF		603 476 568,52	284 458 373,38	319 018 195,14	282 203 865,65

BILAN (PASSIF)



LIBELLE	NOTE	2019	2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis			
Capital non appelé		66 710 630,00	66 710 630,00
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)			
Ecart de réévaluation		2 665 000,00	2 665 000,00
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)		-181 983 644,71	-228 036 452,35
Autres capitaux propres - Report à nouveau		-228 518 252,00	-481 799,65
Part de la société consolidant (1)			
Part des minoritaires (1)			
TOTAL I		-341 126 266,71	-159 142 622,00
PASSIFS NON-COURANTS			
Emprunts et dettes financières			
Impôts (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			
TOTAL II			
PASSIFS COURANTS:			
Fournisseurs et comptes rattachés		18 321 763,02	24 692 468,98
Impôts		5 518,92	5 518,92
Autres dettes		264 993 960,09	26 775 830,73
Trésorerie passif		376 823 219,82	389 862 669,02
TOTAL III		660 144 461,85	441 336 487,65
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)		319 018 195,14	282 193 865,65



COMPTE DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	2019	2018
Ventes et produits annexes			
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE			0,00
Achats consommés		-95 956,48	-187 220,00
Services extérieurs et autres consommations		-2 260 941,28	-8 561 162,68
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE		-2 356 897,76	-8 748 382,68
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)		-2 356 897,76	-8 748 382,68
Charges de personnel			-8 002 302,98
Impôts, taxes et versements assimilés		-15 853,90	-1 542 998,68
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		-2 372 751,66	-18 293 684,34
Autres produits opérationnels		46 000,00	1 474 249,04
Autres charges opérationnelles		-149 600 157,74	-232 723,56
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs		-102 274,02	-179 717 197,95
Reprise sur pertes de valeur et provisions		1 200 000,00	20 182 508,48
V- RESULTAT OPERATIONNEL		-150 829 183,42	-176 586 848,33
Produits financiers			
Charges financières		-31 154 461,29	-51 439 604,02
VI-RESULTAT FINANCIER		-31 154 461,29	-51 439 604,02
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		-181 983 644,71	-228 026 452,35
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		0,00	-10 000,00
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires			
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 246 000,00	21 656 757,52
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		-183 229 644,71	-249 693 209,87
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		-181 983 644,71	-228 036 452,35
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-181 983 644,71	-228 036 452,35